



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E164584

VALABLE JUSQU'AU 07/09/2024

ÉDITÉ LE 17/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 21/10/2016

Forme juridique : EURL

Capital : 130 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BORDEAUX 823251053

Siret : 823 251 053 00018

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 0074265

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP F17503K

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP F17503K

Situation fiscale et sociale : A jour au 04/08/2023

Raison sociale : ALEXANDRE DEBANDE PLOMBIER

135 CHEMIN DE LA CARRE
33240 ST ANDRE DE CUBZAC

Téléphone : 05 57 42 34 62

Portable : 06 89 88 54 69

Site Internet :

E-mail : debande.alexandre@neuf.fr

Responsabilité légale :
DEBANDE ALEXANDRE GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	04/06/2020
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	09/06/2022
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	09/06/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	09/06/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	03/02/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	03/02/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE BORDEAUX
LES BUREAUX DE BORDEAUX LAC
BATIMENT 8
4, AVENUE DE CHAVAILLES
33525 BRUGES CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.